

## ALLEMAND

### EPREUVE COMMUNE : ORAL

#### EXPLICATION DE TEXTE

**Denis Bousch, Clémence Couturier-Heinrich**

**Coefficient de l'épreuve : 2**

**Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure**

**Durée de passage devant le jury : 30 minutes (20 minutes d'exposé, 10 minutes d'entretien)**

Type de sujets donnés : texte littéraire à expliquer en allemand

**Modalités de tirage du sujet :** Tirage au sort d'un ticket sur lequel figurent deux titres d'œuvres, de genres et/ou d'époques différents. Le candidat choisit l'un des deux textes, qui lui est alors remis par le jury.

**Ouvrages généraux autorisés :** aucun

**Ouvrages spécifiques autorisés :** aucun

*Textes et auteurs choisis par les candidats (entre parenthèses, le nombre de textes tirés). Les auteurs sont classés par ordre alphabétique.*

Poésie (14) : Benn (1), Chamisso (1), Dach (1), Goethe (1), Heine (1), Herwegh (2), Heym (1), Hofmannsthal (1), Hofmannswaldau (1), Keller (1), Lenau (1), Ringelnatz (1), Trakl (1)

Prose (17) : Arnim (1), Grass (1), Grillparzer (1), Hölderlin (1), Keller (1), Heinrich Mann (1), Thomas Mann (2), Meyrinck (1), Mörike (1), Moritz (2), Raabe (1), Roth (1), Schnitzler (1), Süskind (1), Zeh (1)

Théâtre (11) : Büchner (1), Brecht (2), Dürenmatt (1), Goethe (2), Horvath (1), Lenz (2), Schiller (1), Wedekind (1)

#### **1. Résultats de la session 2013 :**

La session 2013 s'est révélée quelque peu décevante par rapport à la précédente. Même si le niveau des candidats est globalement satisfaisant, les prestations moyennes et médiocres ont été les plus nombreuses. Le niveau de langue en particulier a été inférieur à celui constaté l'an passé. Le nombre des candidats est en légère hausse (42 contre 36 en 2013), après 3 années de baisse. La moyenne des notes obtenues est plus basse qu'en 2012 (10,10 contre 11,86), ce qui s'explique par le nombre important de notes moyennes et très moyennes. En effet, même si les notes s'échelonnent entre 04 et 19, les très bonnes et excellentes prestations ont été rares. Contrairement à l'an passé, le jury n'a pas donné la note maximale de 20. 21 notes sont supérieures ou égales à 10 (soit 50%, contre 63,9% en 2012), 21 sont inférieures à 10 (soit 50%

contre 36,1%). 6 candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 16 (9 en 2012), 13 une note inférieure ou égale à 7 (7 en 2012). Près d'un quart des candidats se situe entre 8 et 11. 1 seul candidat a atteint 19, note maximale de cette session.

Le nombre important des prestations faibles s'explique essentiellement par deux facteurs : le niveau de langue insuffisant et l'absence de commentaire véritablement littéraire. En effet, un nombre significatif de candidats ne maîtrisait pas suffisamment la langue pour aborder de manière satisfaisante une explication de texte en allemand. Ce handicap de départ nuit bien évidemment à l'ensemble de la prestation et se traduit également souvent par un exposé trop court. D'autres candidats, nombreux, n'ont pas réussi à présenter un commentaire véritablement littéraire. L'analyse de la forme est bien souvent superficielle, voire quasiment absente. Rappelons qu'il s'agit d'une explication de texte littéraire et qu'il ne suffit pas d'éclairer le contexte historique ou culturel d'une œuvre. L'analyse du fond et de la forme doit être conjointe. Ceci peut paraître évident, mais de nombreux candidats semblent ne pas être conscients de l'importance de cette symbiose, ce qui a désagréablement surpris le jury. Certains candidats se contentent d'évoquer un genre littéraire sans approfondir et sans pouvoir pallier ce manque lors de l'interaction avec le jury. Il ne sert en effet à rien de parler de *Volkslied* si l'on est incapable d'en définir les caractéristiques. Les grilles de lecture plaquées sur les textes ont également hypothéqué un certain nombre de prestations, ce qui avait déjà été pointé dans le rapport de 2012. Certes, 6 candidats ont obtenu une note supérieure à 16 et ont manifesté à la fois une très bonne connaissance de la langue et une maîtrise affinée de la technique de l'explication de texte, sans pour autant atteindre l'excellence du cru 2012.

En ce qui concerne le choix des textes et des époques, les recommandations du rapport 2012 semblent avoir été entendues. 14 poèmes, 17 textes de prose narrative et 11 extraits de pièces de théâtre ont été choisis. Le théâtre remonte très nettement par rapport aux années passées. La répartition par siècles tend également à l'équilibre. C'est une évolution positive que le jury espère pérenne.

2. **Déroulement des épreuves et conseils pour l'explication de texte** : elles restent les mêmes qu'en 2012. Les candidats sont priés de relire attentivement le rapport de l'an passé sur ces points. Globalement, les candidats de cette année ont été plus réactifs aux questions que l'an passé, même si certains persistent encore à ne pas regarder le jury, ce qui, rappelons-le, est un refus de communication que tout jury ne peut que sanctionner.
3. **La langue** : de nombreux candidats ont été très sérieusement handicapés cette année par une maîtrise insuffisante des outils linguistiques de base (déclinaisons, pluriels, construction des phrases, préverbes séparables ou non, prononciation...). Dans ces conditions, il n'est bien entendu pas possible de proposer une analyse nuancée d'un texte littéraire. Le jury n'attend pas une langue parfaite et sait très bien qu'une explication de texte en langue étrangère est un exercice difficile. Néanmoins, il est nécessaire, pour une bonne préparation à l'oral, de travailler la langue en amont et de procéder à des révisions de grammaire avec les outils appropriés. L'entraînement à

l'oral doit intégrer un travail approfondi de la langue si cela s'avère nécessaire, qu'il s'agisse de la grammaire ou de l'utilisation du vocabulaire spécifique de l'explication de texte.